

Directeur/Directrice Des Etudes Ensemble Scolaire Notre Dame De Castres

Le directeur/ la directrice des études est chargé(e) de veiller à la discipline, au bon fonctionnement des études et de penser la dimension pédagogique et éducative de la vie scolaire. Pleinement intégré à l'équipe de direction, il/elle reçoit délégation pédagogique, éducative, administrative et pastorale de son supérieur hiérarchique, le Chef d'établissement. Il/elle est en étroit lien fonctionnel avec les deux directeurs adjoints responsables des filières générale, technologique, professionnelle et post-bac. Il/elle jouera un rôle pivot, au carrefour des métiers de chef d'établissement, de responsable de vie scolaire, de professeur et d'éducateur de vie scolaire. Il/elle aura pour vocation de renforcer la cohésion de la communauté éducative, car la vie scolaire est l'affaire de tous les adultes de l'établissement. Il/elle pilotera l'internat dans sa dimension éducative. Il/elle mènera à ce titre une politique visant à offrir aux internes une offre éducative complète et riche de croissance en humanité. Enfin, il/elle lui sera confié(e) la stratégie de développement de l'ouverture internationale, axe fort de notre projet d'établissement porté par la conviction que la construction d'une personne repose sur la rencontre de l'autre. En résumé, le directeur/la directrice des études en cultivant les dimensions collective et relationnelle de l'acte éducatif assure la vitalité du charisme de nos congrégations.

Pour accomplir sa mission, il/elle est soutenu(e) par l'équipe suivante :

- 1 Assistante au directeur des études ;
- 1 Maître et 1 surveillant d'internat ;
- 1 Responsable de Vie Scolaire attaché au collège ;
- 1 équipe d'Educateurs de Vie Scolaire ;

Son bureau se trouvera sur le site du lycée.

I - délégation pédagogique en lien avec les directeurs pédagogiques :

- Pilote les actions pédagogiques, éducatives et pastorales de ses unités : voyages, sorties, activités de solidarité, actions festives et culturelles. Est présent aux productions finales (théâtre, exposition, ...)
- Pilote l'ouverture internationale (stratégie, suivi des dispositifs européens, cohérence des calendriers,...)
- Participe au suivi de l'orientation des élèves ;
- Etablit le calendrier des conseils des classes et le soumet au Chef d'établissement ;
- Rencontre les parents aussi souvent que cela est souhaitable et instaure avec eux un dialogue empreint de confiance ;
- Peut être amené(e) à présider les conseils de classe ;

II - délégation administrative

- Prend en charge la gestion et l'organisation des examens et des procédures d'affectation ;

- Confectionne les emplois du temps sous la supervision du Chef d'établissement ;
- Organise les réunions de parents et s'assure de leur bon fonctionnement ;
- En lien avec le Responsable Administratif et Financier et le Responsable de la maintenance, s'assure du calendrier d'exercices réglementaires en matière de sécurité ;

III - délégation éducative

- S'assure de façon hebdomadaire que les emplois du temps des classes ne nécessitent pas de réaménagements temporaires : vidéothèque idéale, HSE de courte durée... ;
- Constitue une équipe afin de proposer des animations et ateliers hors temps de cours (pause méridienne, etc.) ;
- Pilote le suivi éducatif des élèves. A ce titre, le directeur des études/ la directrice des études travaille régulièrement avec les directeurs pédagogiques afin d'identifier les élèves qui nécessitent un accompagnement spécifique ;
- Pilote la stratégie éducative de l'internat dans le cadre d'une éducation intégrale de la personne ;
- Veille quotidiennement en étroite collaboration au bon déroulement de la journée des élèves : respect du règlement intérieur, assiduité, bonne utilisation des locaux...
- Met en place et anime des temps de concertation avec les élèves : conseil de délégués ou de vie, etc. ;
- Supervise les différentes associations des élèves au sein de l'établissement , notamment le B2E (en lien avec le professeur référent) ;
- Veille en collaboration avec les équipes à la santé des élèves ;
- Gère les plannings des EVS, en lien avec le RVS, ainsi que les absences et les retards ; assure les entretiens annuels d'activité et de développement.

IV - délégation pastorale en lien avec le Conseil de direction

- Assume la dimension pastorale de sa délégation en travaillant avec le Chef d'établissement sur l'organisation de la vie pédagogique et scolaire touchée par les actions de pastorale ;
- Participe aux célébrations et aux sacrements ;
- Travaille en étroite collaboration avec l'équipe de pastorale à l'organisation des temps forts ;

Profil : d'un bon niveau de formation, vous avez une expérience réussie dans le monde scolaire et une aptitude à fédérer et à entraîner. Reconnu pour votre relationnel de qualité et votre autorité, vous savez nouer des relations de confiance et appréciez le travail en équipe.

Dynamique, rigoureux et organisé, vous avez le goût du terrain et l'esprit d'initiative. Partageant la vision humaniste et chrétienne du projet d'établissement, vous souhaitez vous investir au sein de la communauté éducative.